

**Composition annuelle des membres du Comité Communal des Feux de Forêts
Année 2025**

NOUS, André MOLINO
Maire de Septèmes-les-Vallons,

Vu, l'arrêté municipal n°1828 du 30 septembre 1985 fixant les attributions du Comité Communal des Feux de Forêts (C.C.F.F.) et sa composition,

Vu, l'arrêté municipal n° 30-2024-CCFF en date du 11 juillet 2024 relatif à la composition du Comité Communal des Feux de Forêts,

Considérant qu'il convient de prendre en compte l'adhésion de nouvelles recrues et la démission de plusieurs membres.

ARRETONS

ARTICLE PREMIER : l'arrêté municipal n° 30-2024-CCFF du 11 juillet 2024 est retiré.

ARTICLE DEUX : la liste des membres du C.C.F.F. est composée ainsi qu'il suit pour l'année 2025 :

Monsieur André MOLINO, Président, Monsieur Yves BRUCHON, Vice-président, Monsieur Gérard GUERRERO Adjoint au Maire délégué aux relations avec les pompiers et le C.C.F.F :

ARTERO Yves	GUERRERO Gérard	PARDI Liliane
BASQUE Lionel	HERNANDEZ Daniel	RAHAL Ali
BRUCHON Yves	JAUTL Maryline	RODIER Gilbert
BUTTEAU Marc	LEE Jean-Luc	ROGRIGUEZ Richard
CUGE Bernard	LEROY Guy	ROUDIL Éric
CUGE Nathalie	MANDRAS Robert	SAINATI Daniel
DAIZE Angélique	MELIS Arthur	VIZZINI Léna
DOBIGNY Christian	MILLOT Laurent	ZIEGLER Éric
DONADIEU Stéphanie	MOLINO André	ZIEGLER Laurie
DONADIO Estelle	MOURET Jordan	
FACHE-MICHEL Patrick	NAVARRO Denis	
GIRAUDO Nadège	NERCY Philippe	

ARTICLE TROIS : Monsieur le Directeur général des services de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et notification faite aux intéressés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20250410-05-2025-CCFF-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

Publication : 11/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Septèmes-les-Vallons, le 10 avril 2025

*Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Arthur MELIS*

